PARTIES CIVILES

Mettre sur papier, mesurer les maux, peser les mots.

Décider de dire, ne pas se taire, ne pas baisser yeux, essayer de ne pas pleurer.

Se souvenir des faits, des actes, des gens, fouiller la mémoire comme on creuse un trou, comme on vient racler les parois de ce vide abyssal.

Nous voulions que cette audience reste un peu dans vos mémoires en trouvant une place entre vos mains, sur vos étagères ou dans un tiroir. Mais que cela existe au-delà de cette journée.

Ce bout de nous que nous avons partagé ce jour-là.

Celui qui contient la douleur, celle de la mort, de l'absence ; et ce sentiment d'être méprisé.

Mais aussi celui de la vie, du lendemain de chacun que nous espérons tous plus serein.

Les témoins de la partie civile.

Témoin 1 – Danièle Klein *pour Jean-Pierre Klein*

Mon frère Jean Pierre, était dans le DC 10 UTA ce 19 septembre 89.

A 30 ans, il était comédien, metteur en scène et auteur, amoureux fou de théâtre. Et Papa, Mélanie avait 4 ans, quand il est mort.
Elle est là avec nous, sur le banc des Parties Civiles.
Nous sommes une famille rescapée de la shoah, une famille juive non religieuse alsaco-lorraine dont les racines se sont nourries aux valeurs de la République. Mon frère était comme moi, très fier d'être de la famille de Leon Blum, ce grand serviteur de l'état.
Mon frère était lui aussi, à sa façon, un serviteur de l'état. A sa façon.

Il avait été reçu, du premier coup à 18 ans, au Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris, sans le bac, il était resté couché le jour du bac, par ce que le Bac pour faire du théâtre...au grand désespoir de ma mère. Il avait joué des grands rôles sur des scènes nationales, à l'Odéon et dans le privé, il avait tapé dans l'œil de François Truffaut, le jeune résistant arrêtée par la police française, dans le Dernier Métro c'est lui.

Et avait dit **oui** ! à la proposition du ministère de la coopération de passer deux mois à Brazzaville, pour monter une pièce d'un auteur africain francophone, avec une troupe Congolaise, le Rokado Zulu.

Une pièce qui racontait comment un dictateur africain fou, dévorait son peuple.
Un dictateur fou.

Mon frère était devenu africain, les comédiens du Rokado, me l'ont dit, quand quelques jours après l'attentat, ils sont venus jouer sa pièce au festival de la francophonie de Limoges.
Aux premières de théâtre, tout le monde est heureux, on rit, on s'embrasse...
Je vous laisse imaginer l'ambiance de la première de la pièce montée par mon frère, jouée sans lui, baignée dans les larmes.

Il se targuait d'être l'acteur le plus mal habillé de Paris, mais même mal fagoté, il était d'une élégance folle qui n'était pas seulement dans sa dégaine, il avait la grâce des artistes qui se fichent pas mal du matériel, qui adore bousculer mais avec panache.
Sa culture était immense et inassouvie. Un trésor d'homme.
Quand il quittait un endroit, on avait l'impression que la lumière baissait d'un cran et que l'ennui reprenait le dessus. Je vous jure que c'est vrai.
La chose politique et ses turpitudes, le passionnaient, c'était son carburant créatif.

Quand après sa mort, nous avons vidé son petit deux pièces boulevard de Picpus, il y avait quelques meubles sans valeur mais des cartons de livres, des carnets pleins de notes, de journaux classés par affaire, des enquêtes de journalistes d'investigation de l'époque. Et des disques.

Il aurait adoré être assis là, dans le public à suivre cette affaire de corruption hautement toxique. D'ailleurs, je le sens un peu là perché sur mon épaule.

Quelques jours après sa mort, avec son meilleur ami avec lequel il avait le projet de monter une nouvelle pièce, nous avons décidé très vite de le faire, ce spectacle. C'était notre seule alternative au chagrin. Jack Lang nous a un peu aidé, la pièce sera jouée à Paris et en province, je me suis mariée avec cet ami, fondé une famille. Un de mes fils est comédien.
Et donc, ça ne finit pas si mal ?
Et bien non, l'attentat est partout dans notre vie en fond d'écran. Les familles du DC 10 se sont beaucoup battues. Elles ont attendues patiemment et avec confiance sous la bannière de SOS attentats, le procès de 1999 mené par le juge Jean Louis Bruguière.
170 morts, **18** nationalités, **54** français **... 3** jours de procès. Pas un de plus.
Et aucun d'entre nous n'a été invité à témoigner.
Après la condamnation par contumace des 6 libyens dont le principal responsable, Senoussi, nous pensions naïvement que la force politique française ferait pression, diplomatiquement à minima sur la Libye pour obtenir, au moins une parole de pardon, une reconnaissance du crime, un engagement à faire profil bas. Rien. Fermer le banc.

Dès les années 2000, soit un an après le verdict de papier, nous avons vu reprendre subrepticement les relations avec le régime de Kadhafi.

D’abord en douce, et puis, de plus en plus ouvertement, au grand jour.
On était mal, dans un désespoir muet et résigné.
De temps en temps avec les portraits de nos proches, devant des hôtels de luxe où étaient descendus de hauts dignitaires libyens. Je me souviens une fois, des sourires goguenards des policiers, sympathiques comme tout, sensés contenir notre manifestation... Franchement, on ne dérangeait personne.

Un expert cité ici par la défense, nous a expliqué qu’à un moment, il faut accepter le principe de réalité, j’ai noté la pudique expression : celle de la « prodigalité » du donnant/donnant pour ne pas prononcer le mot **corruption.**
Les contrats d’armement, les emplois et les dividendes aux actionnaires, ça c’est du sérieux.
Les 170 innocents du DC 10, un tout petit bout d’humanité, pèsent une plume face à tout cela.
Je passerai sur la venue à effets traumatiques de K à Paris, pendant 5 interminables jours.
Et peu nous importe qu’il ait aussi planté sa tente en Belgique ou ailleurs, comme nous l’a rappelé ce même expert, comme si ce n’était qu’une anecdote hôtelière.

Moi, j’ai attendu longuement bloquée sur mon scooter dans une rue de Paris, pour laisser passer le convoi de Kadhafi. Ce souvenir n’a aucune valeur juridique, mais qu’est-ce que ça fait mal.
Et qu’elle soit d’état ou officielle, cette visite était une indignité.

En 2009, quelques familles du DC 10 fondent l'AfVT, l'Association française des Victimes de Terrorisme, dont le président actuel a perdu son frère dans l'avion, et dans laquelle je suis très investie en tant que membre du Bureau.
Les familles du DC 10 ont donc ouvert la voie pour toutes les autres victimes de Terrorisme. Nous ne pouvions pas imaginer à quel point la tâche serait lourde.
Nous sommes notamment parties civiles dans tous les procès de terrorisme, j'y suis souvent, leur ambiance et leur tension me sont familières.
J'en ai acquis une confiance entière et réparatrice en la justice française.
Mais jamais, jamais, je n'aurais imaginé devoir me constituer Partie Civile dans un procès jugeant un pacte de corruption. Corruption et terrorisme.

La peste ET le choléra.

Quand je vois écrit le nom de Kadhafi ou de Senoussi, mon cœur s'accélère.
C'est vraiment physique, alors à la lecture des premiers articles de Mediapart, il y a déjà bien longtemps, mon cœur s'est emballé. Parce que ces noms fleurissaient partout.
Et non ! Pardonnez-moi, comme il a été dit ici, ce media n'est pas un repère de voyous, ou alors le Washington Post dans l'enquête du Wartergate le serait aussi malgré son prix Pulitzer.

Et puis la décision de la justice d'instruire, en prenant le temps nécessaire, m'a à la fois rassurée et rendue anxieuse.

J’ai compté à l’audience du 9 janvier, le nom de Senoussi prononcé 34 fois.
Vous pouvez imaginer combien mon cœur sursaute en ce moment.

Quand des hommes politiques de tout premier plan, parfois avec leurs habiles avocats, se retrouvent soi-disant à l’insu de leur plein gré à la table d’un Senoussi en affirmant qu’ils ont été victimes d’un piège machiavélique, sans savoir qui est ce N ° 2 du régime à cause des équipes au ministère qui ont juste oublié d’écrire en rouge sur les fiches préparatoires : Senoussi Abdallah, à éviter à tout prix. Faut changer les équipes.
Et pardon encore, mais la diplomatie en Libye, ce n’est quand même pas la suisse. La Libye de Kadhafi, ce n’est quand même pas des enfants de cœur.
Ce terroriste international dont les exactions et la cruauté sont la marque de fabrique, qui a fait tant de mal à tant d’innocents dans le gouffre du pouvoir de Kadhafi, ce Senoussi condamné par la France, quand on est directeur de cabinet, ministre ou encore plus haut, on connait au moins son visage.
Nous les familles DC 10, il nous obsède, ce visage.

J’ai entendu hier de la bouche d’un serviteur de l’état pour justifier sa rencontre avec Senoussi, cette phrase incroyable, je l’ai noté :
« Il n’y avait pas d’échappatoire, et il ne s’est rien passé de grave ». Ben si c’est grave.

Moi je pense qu'il est absolument autorisé à dire selon l'expression maintenant consacrée quand on tombe dans un traquenard : « On se lève et on se casse ».
Dans la vie, il y a des circonstances où il n'y a pas d'autre choix que d'oublier tout, la politique, les contrats, l'argent, l'autorité d'un chef et le protocole.
Et non la morale, la politique, la diplomatie, les affaires, ce n'est pas chaque chose bien rangée dans sa boite, c'est un tout, ça marche ensemble.
Et il y a des incidents diplomatiques bien plus héroïques que toutes les médailles. Je suis sûre qu'on apprend ça à l'ENA ou à Sciences PO.

Je finis...
C'est vrai que l'attentat du DC10, on a joué de mal chance.
UTA, une compagnie qui n'existe plus, qui ne dit plus rien à personne, l'avion a explosé au-dessus du « désert des déserts », le Ténéré au Niger, 50 ° pas d'ombre. Où l'avion est tombé, y'a pas de nom.
Combien de fois, a-t-on entendu : Ah oui, l'attentat de Kadhafi, Lockerbie....
Et de devoir, raconter et re raconter, cet autre attentat, totalement effacé des mémoires.
Mais en expliquant ces dernières semaines autour de nous, nous les femmes endeuillées de cet attentat, pourquoi nous sommes là, au Tribunal, on nous répond souvent : Mais vous, c'est un peu nous. Votre histoire ahurissante, c'est l'histoire des gens qui votent, des citoyens qui attendent de leurs élus une conduite exemplaire. Ce qu'ils ont fait, ou auraient fait, c'est un sacrilège.

Alors allez-y têtes hautes parce qu'on vous le demande et que votre présence en tant victimes de Terrorisme et citoyennes, vous dépasse et nous concerne.

Cette histoire, truffée d'intermédiaires véreux, de compromission morale, c'est le toboggan vers le « Tous pourris », vers l'abstention et le vote aux pires extrêmes. Voilà, c'est cela qu'on nous dit.
Et voilà à mes yeux pourquoi c'est encore plus grave.

Je cherchais une chute pour mon témoignage. Je ne trouvais pas, ça m'énervait.
Et puis la chanson d'Higelin « tombé du ciel » que mon frère aimait bien m'est revenue en tête.
« Tombé sur un jour de chance, tombé à la fleur de l'âge, dans l'oubli, solo »
Ecoutez là en entier, cette chanson, elle donne du courage.
Et pour une chute, « tombé du ciel » je trouve que c'est bien.

Témoin 2 – Yohanna Brette *pour Martine Brette*

Je m'appelle Yohanna, je suis née en 1988, de nationalité française. Mariée, je suis en congé parental.

Quand j'ai su que je pourrais témoigner, j'ai écrit beaucoup, pour essayer de rassembler, pour ne rien oublier. Je me sentais un peu obligée de rendre cela percutant, essayant de trouver de bonnes phrases, comme si je voulais marketer mon propos, le rendre lisse presque beau, marquer les esprits.

Alors que l'on parle d'une douleur parfois abyssale, d'une perte de repère, que l'on parle de nos morts. Que je vous parle de ma mère.

Mais j'ai compris que c'était mon droit d'être entendue, de dire ma vérité aussi, de prendre le temps, d'être écouté pour vous dire qui je suis et pourquoi je suis là. Je les ai tellement entendus ces deux questions ces derniers jours.
Je suis la fille unique de Martine Brette, décédée le 19 septembre 1989 dans l'attentat du DC10 d'UTA, dans l'exercice de ses fonctions car elle était hôtesse de l'air.
Je suis également la fille d'Eric Poirisse, qui souffrait de troubles psychiatriques et dont l'esprit a fini de s'envoler après l'attentat, s'en est suivi des années de violences inouïes, mon premier souvenir contient des armes à feu. Il parait que la violence appelle la violence.
Il décédera en 2016.

Moi j'ai grandi comme j'ai pu entre foyers & familles d'accueil. Je suis à moitié une enfant d'une famille anéantie par ce drame et à moitié une enfant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Autant vous dire que j'en ai côtoyé des mômes broyés, noyés dans ce qu'il y de plus sordide entre prédateurs et tentateurs.
Eux aussi ces sont des abandonnées de la république.
Car vous voyez c'est comme ça que je me présente à vous. Pas comme une victime de terrorisme, pas comme une orpheline mais comme une abandonnée de la République.

Alors que pourtant je suis pupille de la nation.
Et c'est bien pour cela que je suis là, car lorsque l'on est pupille de la nation. L'état, la République c'est le cadre. Être pupille de la nation c'est accorder une place au plus fragile. C'est être un citoyen au sein d'un tout qu'est la patrie.

Après avoir vécu ce drame qui est le mien, qui est le nôtre. Il a fallu du courage pour continuer à avancer, pour avoir envie de grandir.
Pour moi ça a longtemps été abstrait. À 1 an et demi quand vous apprenez à dire maman et qu'on vous l'enlève. Ça n'a pas beaucoup de sens.

J'ai mis longtemps à comprendre pourquoi mon grand-père me traînait chaque année le 19 septembre au Père Lachaise, à l'église de la Madeleine et puis aux Invalides.
Pourquoi continuer de pleurer des morts ? Pourquoi continuer à se réunir auprès d'une tombe souvent dans le froid, parfois sous la pluie. Pourquoi des hommes que tout le monde regarde avec beaucoup de respect voire de déférence me sert la main,

me mette la main sur l'épaule en disant qu'il faut être courageuse et bien grandir !
Puis j'ai compris que se souvenir, c'était un peu guérir pour moi. Ça permettait d'alimenter un imaginaire salvateur. J'ai commencé alors à m'intéresser à ma propre histoire, à écouter les histoires que l'on voulait me partager d'elle, de ses voyages, de sa foi, de son amour pour moi mais aussi à m'attacher aux objets lui ayant appartenu.

Comme cette montre retrouvée dans les décombres. Sans son bracelet mais avec des aiguilles intactes qui ne s'étaient pas arrêtée. Quel pied de nez, le temps qui défie la mort. La vie ne s'arrêtait pas là.
Cette montre je la porte à chaque fois que je prends l'avion, mais aussi quand j'ai peur, quand je traverse un moment important. Quand il y a un risque de turbulence.
Comme aujourd'hui.
Quand il n'y a plus personne pour vous raconter les histoires. On ne peut compter que sur les choses. Et c'est triste.

Pourtant c'est important pour moi de m'attacher à ces petites choses. À ces détails de vie qui sont ma ligne de vie, de survie.
Comme aussi ces coïncidences comme d'apprendre que je vais devenir maman le jour où j'apprends la mise en examen de Nicolas Sarkozy ou qu'elle prononce son premier maman le jour de l'ouverture du procès.

Il y a donc ces détails qui font la vie avec un grand V puis il y a ceux qui pourraiten n'être que détails mais qui vous font douter

de toute légitimité, de toute importante au sein de votre tout, au sein de la patrie.
Comme apprendre par voie de presse que Nicolas Sarkozy invite en France Kadhafi.
Pourquoi ? Je n'ai jamais vraiment su. En tout cas il ne me semble pas que l'histoire du DC10 était un sujet à l'ordre du jour.
Comment ? Ça comme tous les Français j'ai vu.
Comme un dignitaire étranger de premier ordre, propre, digne de confiance et méritant les honneurs.
Lors de son deuxième jour en France, j'étais moi à l'époque étudiante à Paris et sur le trajet de la ligne 6, j'ai été évacué du métro pour Alerte au colis piégé.
Je me revois sortir à Cambronne. Sans trop savoir quelle direction prendre pour rentrer chez moi. Abasourdie, enchaînant les cigarettes, imaginant un lien de cause à effet. Mais gardant en tête que je ne savais pas tout, je ne maîtrisais pas les enjeux et que surtout au-dessus de moi la république. Vaille que vaille.

Je me souviens aussi quelques années auparavant. Les Invalides, un 19 septembre, NS est ministre de l'Intérieur. À la fin de la cérémonie il vient serrer des mains. Celle de mon grand-père Marcel, fière de présenter sa petite fille, d'expliquer à la génération qui suit que ces hommes importants présents sont-là car maman n'est pas morte pour rien. Enfin surtout qu'elle et les autres ne seront pas oublier, que nos souvenirs ne seront pas bafoués. Ce sont un à peu près ces mots que j'ai entendu ce jour-là : nous n'oublierons jamais et nous serons toujours à vos côtés.

C’est aussi pour cela qu’il est important que je parle aujourd’hui. Pour eux, ceux qui sont morts depuis et ne peuvent pas venir vous dire leur aigreur, leur solitude face au mépris… je suis là pour moi mais aussi pour mes morts. Ceux qui ne peuvent crier leur colère.

Il y a eu un autre moment qui a été pour moi, source d’angoisse que cela tombe dans l’oubli. La mort de Kadhafi.
On dit que l’on se souvient toujours où l’on est quand on vit un épisode traumatique.
Moi ce soir j’étais aller jeter un œil au concert de Pink Martini, à deux pas de mes bureaux où j’ai passé une partie de la soirée/nuit car à la veille d’une échéance importante.
Quand je suis rentrée dans la nuit mon ami, de l’époque m’a dit. « Yo, enfin. Kadhafi est mort. »
J’ai ouvert mon ordi. J’ai lu et regardé les images. Et j’ai pleuré.
J’ai pleuré comme rarement. Peut-être même comme jamais.
Bordel. C’est pour l’assassin de ma mère que je pleure autant ?
Mais qu’est ce qui ne va pas chez moi ?

J’ai douté de mon bon sens. Vraiment. Puis avec le temps j’ai compris qu’en fait une fois de plus j’avais le droit. Déjà de ne pas me réjouir d’une fin aussi barbare. Peu importe l’homme. Quelle indignité.
Mais j’avais aussi le droit d’être en colère que l’on m’enlève une des dernières possibilités de connaître la vérité. Quelle injustice. Il allait falloir apprendre à vivre avec cela.
Avec ce nouveau vide.
Alors découvrir des années plus tard, les possibles liens qui vous unissent. Cette possible volonté crasse de réhabiliter ces

hommes, ces terroristes. Et en plus de peut-être profiter d'argent sale, volé à un peuple en souffrance. Mais comment cela serait-il possible ? Comment des hommes élevés dans les principes de liberté, d'égalité, de fraternité pourraient tant flancher ?

Comment des républicains, fils de la République pourraient ainsi bafouer des principes aussi primordiaux et nécessaires quand il s'agit de faire nation ?

Comment ceux qui nous martèlent, la sécurité, la sécurité, la sécurité… accueillent en grande pompe de ceux qui ont gravé l'histoire du sang d'autrui. Car il n'y a pas eu que le DC10, entre autres il y avait aussi des Français dans le drame de Lockerbie. Et des humains pour chaque acte terroriste.

Je ne sais pas ce que dira la justice.
Moi il ne m'appartient pas de juger. Je ne vous partage même pas mes intimes convictions. Elles n'ont pas leur place ici. Mais une chose est sûre, que nous avons tous vu, qui s'est fait aux vues et su de tous dans cette salle, mais aussi du reste du monde. À travers l'accueil de Mouammar Kadhafi.
Vous leur avez donné le droit de profiter des avantages de notre patrie, vous les avez accueillis en oubliant nos morts, vous leur avez donné une voix de repenti…

Il parait que la conscience est la pire des prisons. Alors peut-être que si ces messieurs ont un poids sur la leur, serait-il temps à eux de se repentir et de profiter des avantages qu'offre notre pays aux criminels ?

Témoin 3 – Françoise Tenenbaum *pour Jean-Pierre Klein*

Je m'appelle Françoise Tenenbaum-Klein, je suis née à Nancy, comme ma sœur Danièle, ici présenté, et comme mon frère Jean-Pierre, ici absent.

Absent depuis 35 ans, plus exactement depuis le mardi 19 septembre 1989, assassiné dans l'attentat du DC10 d'UTA.

On n'est pas près d'oublier cette date dans la famille Klein, car Danièle et notre père Robert sont nés ce même jour. Drôles d'anniversaires !

J'étais l'ainée de la fratrie, toujours sérieuse, raisonnable et bonne élève en classe, peut-être en réaction à la mort de notre père quand nous étions encore des enfants.

A cette époque, Jean-Pierre lui adorait le foot et voulait devenir comédien. On pourrait dire aujourd'hui qu'il avait « l'esprit Charlie », surtout notre mère, qui pourtant faisait de son mieux pour nous protéger.

Je me souviens parfaitement d'un poster affiché dans sa chambre d'adolescent : « les vieux ils faudrait les tuer jeunes ». C'est lui qui a été tué jeune, dans cet horrible attentat.

Je pose la question à ces Messieurs : « si par malchance, à la place de mon frère, quelqu'un de votre famille proche, votre enfant, votre conjoint, vos parents, avait voyagé avec cet avion français, auriez-vous accepté de rencontrer, d'échanger, de négocier, avec leur assassin, celui qui a organisé cet attentat ?

Je ne pense pas.

La seule chose qui aurait été juste, aurait été de demander fermement à M.Senoussi de vous raccompagner lors de vos déplacements en Libye, pour venir purger ici en France, sa condamnation à la réclusion à perpétuité.

La perpétuité c'est nous, la famille Klein comme toutes les familles des victimes de l'attentat du DC10 qui la subissons. Depuis 35 ans, pour survivre nous nous mobilisons année après année, afin que la mémoire de notre frère Jean-Pierre, et celle de tous les morts de cet attentat ne soit pas bafouée et reste vivante.

Témoin 4 – Nicoletta Diasio *pour Gioacchino Diasio*

Bonjour,

Je suis Nicoletta Diasio, la fille de M. Gioacchino Diasio, décédé dans l'attentat contre le DC10 UTA 772. À l'époque notre père avait 51 ans, il était l'un des passagers les plus âgés dans un avion bondé de jeunes et d'enfants. Il était également l'une des neuf victimes italiennes, l'attentat ayant touché des personnes de dix-huit nationalités différentes. Merci de me donner la possibilité de témoigner ici, aujourd'hui : ce n'est pas chose aisée et ce n'est ni par haine, ni par désir de revanche que je parle, mais pour porter matériellement la voix de qui n'est plus là, pour en préserver le souvenir et rappeler ce que nous avons vécu. Je le ferai en quatre temps, autant d'interrogations qui nous ont accompagnés tout au long de ces 35 ans, quatre temps qui se superposent au temps infini, ou plutôt non-fini de notre deuil.

1) L'événement

Dans la nuit du 19 septembre 1989, on prend connaissance qu'un avion français voyageant en Afrique a disparu des radars. Nous avons des difficultés à avoir des nouvelles, nous ne savons même pas si mon père est dans l'avion. On contacte la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères à Rome. On attend, on est loin, il n'y a pas les moyens de communication et d'information d'aujourd'hui. J'ai des idées totalement irrationnelles, par exemple que l'avion a échoué sous la mer, qu'il faut faire vite parce que les passagers sont en train d'attendre qu'on les libère. Après beaucoup d'incertitudes et d'informations manquantes, on sait qu'il y a eu un « crash » et

puis on saura d'une explosion. Première interrogation : nous ne comprenons pas exactement *ce* qui s'est passé. C'est la sidération. Nos vies sont bouleversées à jamais, elles sont fracturées, lézardées. On n'arrêtera pas d'ailleurs de se demander par la suite, que serait-il arrivé si notre père était encore en vie...Et puis l'acheminement des restes, l'identification et la récupération des objets. Seule à la Gare de Lyon en attendant le train pour l'Italie, avec ce grand sac tout empoussiéré du sable du désert qui colle partout et le sentiment que tout le monde me regardait. Plus tard viendra le rapport d'autopsie, que j'aurai caché à mon frère et ma mère pour qu'ils ne souffrent pas trop.

2) Des tentatives de s'expliquer ce qui s'est passé.

Nous ne comprenons pas *pourquoi*. On nous dit qu'il s'agit d'une attaque contre la France et ses intérêts en Afrique, nous sommes loin, à Rome, et tout cela nous semble *tellement* paradoxal. Dans notre famille nous sommes tous francophiles, mon père, officier de l'armée italienne, avait fait l'Ecole militaire à Paris en 1973-1975, mon frère et moi avons effectué une partie de nos études en français et c'est d'ailleurs ici, en France, que je décide enfin de vivre et travailler. On se dit que l'on meurt parfois de ce qu'on a beaucoup aimé. Mais ce n'est pas le cas non plus, et ce deuxième temps est celui de l'enquête du juge Bruguière, du procès, de l'inculpation et de la condamnation par contumace d'Abdallah Senoussi. C'est histoire connue. Les associations, SOS Attentats d'abord, puis Les familles du DC10 et l'AFVT, sont fondamentales pour nous, c'est ce qui nous permet d'avoir des informations et de tenir.

3) Les premières tentatives de « réhabilitation »

Dans les années 2000, nous assistons avec stupéfaction au rapprochement avec les autorités libyennes. Effectivement la France n'est pas la seule concernée. Après 2003, ma mère, avec quelques autres victimes italiennes, souhaite faire passer un courrier de protestation dans la presse en Italie. Mais ça ne marche pas. Aussi, elle se bat avec l'Association italienne victimes du terrorisme pour que les victimes italiennes de l'attentats soient reconnues par l'État italien. En 2007 nous regardons, à la télé, ces poignées de main, l'accueil en grande pompe, la tente plantée comme un couteau dans les jardins à proximité de l'Elysée. C'est le troisième temps, celui de l'étonnement, de la déception, de la colère et de l'indignation. Kadhafi reçu comme une personnalité politique internationale ? On n'en revient pas. Nous savons que les autres familles, à qui nous sommes liés désormais par une communauté de destin, manifestent à Paris. Nous, on ne peut pas, on n'y arrive pas. On réagit par le silence, par la désillusion, en s'y emmure presque, même entre nous on a du mal à en parler. La cérémonie du 19 septembre au Père Lachaise constitue une occasion pour rencontrer les autres proches des victimes, même fugitivement, à chaque fois un peu plus changés - grandis, vieillis - à chaque fois il y a quelqu'un qui manque.

4) Le soupçon d'un commerce scandaleux

Enfin, les soupçons et puis les charges dont il est question ici ouvrent pour moi un quatrième temps, celui du sentiment d'injustice et d'une sidération renouvelée. L'information circule par vagues, j'y prête d'abord une attention flottante. C'est d'abord mon compagnon qui m'en parle avec beaucoup de

retenue, de peur de raviver la souffrance. Nous en parlons avec ma mère, mais c'est d'abord le sentiment de lassitude qui domine. Et puis les questions font leur chemin et avec elles un sentiment de scandale, l'idée que nos morts, leur mémoire, leur innocence, ces vies brisées inutilement - les leurs, les nôtres - auraient constitué une monnaie d'échange. Aurait-on négocié l'arrêt des poursuites ? La réhabilitation de Senoussi ? Quelle est la vérité ? C'est ce que j'attends de savoir de ce procès : si des personnes qui avaient l'ambition et le projet d'incarner l'État dans ses plus hautes fonctions, et qui étaient déjà en position d'en défendre la légalité, faisaient commerce de nos chers disparus et de leur souvenir, en bradant des poursuites judiciaires pour des intérêts personnels, financiers, politiques. C'est pour nous une deuxième explosion.

En conclusion, j'aimerais revenir sur la figure de mon père, car c'est ce qui m'a décidée à prendre la parole. Notre père était un homme optimiste, intellectuellement curieux et brillant, très courtois, fort, et profondément tranquille. Un de ses films préférés était d'ailleurs *L'homme tranquille* de John Ford dans lequel un ancien boxeur décide de ne plus utiliser une force qui peut dégénérer en violence. Notre père avait un sens profond de l'État et de la défense de ses institutions, il croyait viscéralement que la force doit protéger les autres et non pas les humilier, les accabler ou les blesser. J'ai su par hasard, par un ami, qu'une fois il avait puni un autre officier pour avoir parlé de manière dégradante à un soldat. C'est ce souvenir qui m'amène aujourd'hui : est-ce possible que des agissements politiques se soient retournés en mépris des victimes ? Qu'est-ce qu'être un gardien des institutions si on est prêt à bafouer la mémoire et la punition d'un crime contre de l'argent et du

pouvoir ? Comment être au service de la collectivité sans y inclure ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont été assassinés dans un acte de terrorisme qui vise la société française tout entière ?

Qu'est-ce qu'on a fait de nos morts ?

Témoin 5 – Véronique Vellard *pour Vincent Vellard*

Je suis Véronique Vellard, je suis la sœur de Vincent Vellard, l'une des victimes du DC 10. Il est mort avec deux de ses amis. Ils avaient tous les 3, 20 ans.

Il se trouve que mon ex-compagnon perdra aussi un de ses amis, Jean Pierre Klein.

Nous sommes en 1989.

C'est 10 ans après qu'un jugement sera prononcé, qui établira la culpabilité de Mr Abdallah Senoussi (ce qui sera qualifié d'attentat lors de ce jugement) il sera condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité.

5 ans après, c'est en 2003 que les négociations entre la France et la Libye, aboutiront à une indemnisation des familles de victimes qui donnera lieu à une révision de la notion d'attentat direct contre les victimes françaises, et demanderont aux familles de renoncer à toutes formes d'action judiciaires contre le Colonel Kadhafi et l'état libyen. 14 ans après.

J'ai vécu comme une épreuve le fait de devoir revenir sur le premier jugement sans que la responsabilité de la Libye soit reconnue totalement.

D'un point de vue personnel et surtout intime, il a fallu reconstruire un « récit ».

Il m’a donc fallu reconsidérer la mort de mon frère, qui de victime d’attentat passait de victime co latérale… Mon frère et ses deux amis étaient morts d’une explosion de l’avion dans lequel ils se trouvaient, mais n’étaient plus victimes d’un attentat.

J’ai eu l’impression à ce moment-là, de littéralement signer un traité de paix entre la France et la Libye, qui en mettant un chiffre sur la mort de mon frère, nous retirait littéralement le pouvoir de voir les responsables purger leurs peines.

La Libye et la France passant par une structure comme la fondation pouvaient négocier une sorte de pacte de non-agression. Il fallait donc renoncer à entreprendre tout type de procédure contre Kadhafi lui-même et les ressortissants libyens pour prétendre à cette indemnisation qualifiée de « gratis » dans les textes. Je crois que la clause la plus cynique pour moi, dans ce « contrat », ce traité, est celle qui stipulait que dans le cas où nous : famille de victime ne souhaitions pas être indemnisées, l’indemnisation retournait dans les caisses de la fondation Kadhafi.

Et en septembre 2003, l’état français votera la levée des sanctions contre la Libye, sans avancer d’un pied sur l’extradition de Mr Senoussi.

Bien que nous ayons été indemnisés, deux choses nous ont été violemment déniées : La reconnaissance de la responsabilité de la Libye dans l’attentat du DC10 et le soutien de l’Etat français se faisant fort de poser la demande d’extradition d’Abdallah Senoussi et des coupables, afin qu’ils purgent leur peine.

En décembre 2007, j'ai dû rentrer en France de toute urgence, pour enterrer ma mère. J'étais en création pour un spectacle, crée au Togo avec le soutien de plusieurs Institutions françaises et européennes.

En débarquant de l'aéroport ; je découvre les tentes du Guide, dans les jardins de l'Elysée. Ce que je ressens à ce moment-là : Colère, stupeur et sensation de mépris.

Le deuil de ma mère est sali par les frasques de cette visite officielle qui sont encore dans toutes les têtes. Je suis encore aujourd'hui, stupéfaite que le Président Sarkozy n'ait reçu les familles de victimes qu'après plusieurs heures d'attente, et manifestement plus pour répondre à la pression médiatique, que dans la volonté de rassurer les familles de victimes sur la possibilité de l'extradition de Mr Senoussi.

Le malaise va se poursuivre avec l'épisode de la libération des infirmières bulgares, non pas que cette libération ne fut pas nécessaire, mais que la fondation qui indemnisait les familles de victimes, soit de près ou de loin associée à cette libération.

En 2011, la France et l'ONU valideront la frappe sur Tripoli, et encore une fois, une impression d'ambiguïté, de confusion. Décision totalement contradictoire avec les engagements français pris jusque-là pour soutenir l'état libyen dans son « entrée dans le concert des Nations ». Mais la citoyenne que je suis, ne devait probablement pas « devoir à en connaître » …

A partir de 2014, je commence à prendre connaissance des soupçons qui pesaient sur Nicolas Sarkozy, mais au fil des

articles paraissant dans la presse. C'est avec stupeur que je découvre l'ampleur de cette affaire aussi violente pour la sœur que je suis, que pour la citoyenne qui prend acte de l'implication possible de hauts dignitaires de l'état français, dont certains sont mandatés par nos votes.

Si j'ai choisi d'être partie civile, en revanche je n'ai pas choisi de perdre mon frère dans un attentat en septembre 89.
La citoyenne que je suis a choisi d'avoir confiance dans la Justice
Qui non seulement peut réparer le mépris avec lequel la mort de nos proches a été tenue,
Mais qui permettra de révéler les responsabilités, partielles ou totales, dans ce dossier pour atteinte à la probité.
J'ai choisi d'être dédommagée symboliquement.
J'ai choisi d'être partie civile afin que la citoyenne que je suis, puisse retrouver un tant soit peu confiance dans l'institution française.

Témoin 8 – Mélanie Hoedt-Klein *pour Jean-Pierre Klein*

Pourquoi je me porte partie civile.

Je n'ai pas envie d'être là.

Je n'ai pas envie de voir, dans les journaux les mots DC10-UTA, Senoussi, Kadhafi, attentat, des images de l'avion crashé dans le désert.
Je n'ai pas envie de me souvenir à 4 ans, presque 5, l'annonce de la mort de mon papa. Me souvenir à quel point c'était dur à comprendre.
Les mots « Plus jamais ». « Il reviendra après ? Mais quand ? « il m'emmènera au parc comme il avait promis ? Non. »
Me souvenir que j'ai longtemps cru qu'il était mort dans un accident d'avion. Que ça n'était la faute à personne, à pas de chance.
Que j'ai imaginé que c'était ma faute, car j'étais contente qu'il parte, il avait l'air si heureux.
Me souvenir que j'ai passé des heures dans mon lit d'ado à me poser les questions « pourquoi moi ? c'est injuste… et si… »
Et s'il n'avait pas pris cet avion, mais bien l'autre ?
Et si s'il n'était pas parti, si je le lui avais demandé de rester.
Je n'ai pas envie de me souvenir de mon passage à l'âge adulte, quand j'ai appris l'existence de Kadhafi, de l'attentat, du procès. Quand j'ai compris que des hommes s'étaient réunis, pour décider, planifier, organiser cet attentat.
Que la violence n'a pas sa place, même si elle existe en moi, et que je dois faire confiance à la justice. Que justice a été rendue.
Que ça console. Un peu.

Je n’ai pas envie de me souvenir, de la visite de Kadhafi à L’Élysée, de l’angoisse et l’étonnement que j’ai ressenti.
Je n’ai pas envie de remettre en cause la confiance que j’ai accordé à l’institution à ce moment-là quand je me suis dit que je ne devais pas avoir tout compris, que cela me dépassait. Mais qu’ils devaient savoir ce qu’ils faisaient.

Je n’ai pas envie de savoir qui a rencontré Senoussi, qui lui a parlé, de ce dont ils ont parlé, dans quel cadre. Et d’imaginer ce qui a bien pu se passer dans la tête des hommes qui l’ont rencontré. Ce que ça fait de se retrouver face à un meurtrier.

Et pourtant je suis là, parce que je ne veux pas me taire, rester encore une victime silencieuse. Je veux savoir. Savoir si d’autres hommes se sont réunis, des Français cette fois, et ont décidés que la justice qui nous avait été rendu, rendue à mon père était négociable.
Savoir si je peux encore faire confiance.

Je suis là en tant que fille de victime et en tant que citoyenne. Je suis là même si au fond de moi, je préfèrerai rester chez moi me boucher oreilles et attendre que ça se passe. Mais je suis là, nous sommes là.

Témoin 9 – Mélanie Grisot *pour Michel Grisot*

Je suis Mélanie Grisot, fille de Michel Grisot tué le 19 septembre 1989, avec 169 autres passagers.

D'abord, je tiens à vous remercier de m'avoir accordé la parole aujourd'hui, et de me donner une PLACE dans ce procès.

Une place qui, visiblement a pu déranger : Non, nous ne sommes pas des moucherons opportunistes attirés par la lumière ! L'opportunisme ne se trouve pas sur le banc des parties civiles si l'on considère les chefs d'accusations. Mais passons.

Cela me rappelle encore ce sentiment d'être un petit être qu'on balaie d'un revers de la main, ou d'un revers de conscience. Et ma vie a été animée d'un sentiment d'injustice. Cela commence par le meurtre de mon père, mais cela va bien au-delà. Permettez-moi de rappeler les quelques faits suivants.
En 1999, j'étais une très jeune citoyenne qui se sentait si petite dans un procès d'ampleur internationale. Ce procès qui, pour le meurtre de mon père, ne faisait condamner que des chaises vides, et pas Mouammar Kadhafi.

Le 19 septembre 2007, Nicolas Sarkozy, dans un discours aux Invalides, a bien exprimé ce que nous ressentons : « Au-delà de la mort, au-delà des blessures, c'est la douleur de ne pas être considéré comme un humain qui est la plus forte. ». Et c'est cette dimension humaine que je veux apporter dans ce procès hors-sol.

Nous sommes ici, une nouvelle fois, dans un procès, où nous faisons face à des Titans. Animés d'une volonté : laver l'honneur de nos morts et faire reconnaître les trahisons qu'ils ont subi.

Souvenons-nous aussi des paroles de M. Sarkozy, qui - trois mois avant d'inviter M. Kadhafi à Paris - avait déclaré devant nous, orphelins de père, de mère, de frère, de sœurs, de fils ou de fille : « Ma détermination contre le terrorisme international est implacable. » Et c'est ce même Kadhafi terroriste et dictateur, qui a été accueilli avec honneur, et un faste déraisonné, par le président Sarkozy.

➔ Et ça, c'est une trahison, et ce n'est pas une fable ! C'est la réalité, une réalité qu'on nous a imposé. Je suis une pupille de la nation qui a été balayée, ignorée.

➔ Mais je reste une citoyenne qui demande de nouveau justice.

Une citoyenne qui n'a qu'un seul but : réhabiliter l'honneur de mon père, rétablir un peu de dignité pour ceux qui ne sont plus là.

Et moi, je ne suis plus naïve. Mon innocence m'a été volée à 8 ans, le 19 septembre 1989, puis à nouveau en 1999, lors de ce procès qui n'a jugé que des absents.

Cela n'a pas suffi, une fois reconstruite, j'ai perdu le reste de ma candeur, en 2007, quand celui qui représentait la France m'a expliqué qu'un dictateur terroriste, aussi responsable de la mort de mon père, méritait de nouveau les honneurs.

Et de nouveau, pilonné la candeur, la désillusion totale, lorsque j'ai appris la tentative d'annulation de la condamnation à perpétuité des 6 terroristes libyens.
➔ On a sali, violé, puis vendu la maigre justice qui a été rendue à mon père.

Aujourd'hui, dans cette salle, je perçois à nouveau la menace d'un vent d'injustice à travers des discours et des théories laborieusement édifiés, et d'un réalisme plus que douteux émanant de la partie qui se trouve à ma droite. Je ne suis plus une enfant naïve. Mais je suis là, et je suis à ma PLACE. Je suis ici pour laver la tombe de mon père de la souillure de tous ces mensonges.

Madame la Présidente, c'est en ce sens que je demande justice. C'est-à-dire reconnaitre ce qui nous a été volé.

Je vous remercie.

Témoin 10 – Maryvone Raveneau *pour Georges Raveneau*

Madame La Présidente. Madame, Messieurs du tribunal.

Messieurs les Procureurs.

Je vais vous lire ma lettre adressée à Monsieur Le Président de la République le 22 juillet 2007 et qui n'a jamais connu de réponse.

« Monsieur le Président de la République,

Le 27 juillet vous rencontrerez Kadhafi en Libye.

Le 24 du même mois, il y aura 35 ans, jour pour jour, je rencontrais mon époux, Georges Raveneau, devenu par la suite Commandant du Bord Instructeur du vol UT772 et assassiné sur ordre du dictateur Libyen le 19 septembre 1989 au Niger. La vie vous fait parfois de douloureux clin d'œil !

Depuis bientôt, dix-huit ans, je lutte pour connaitre le pourquoi de cet ATTENTAT, me heurtant sans cesse aux mensonges et au mépris des autorités françaises qui voudraient sans doute que cet acte criminel, n'ait jamais existé.

J'ai même renvoyé à Messieurs les ministres de Robien et de Villepin, la médaille de l'aéronautique décernée à mon mari à titre posthume. Je n'ai eu aucune réaction, pas même un accusé de réception.

Le neuf janvier 2004 a été signé un « accord d'indemnisation des victimes », accord que j'ai refusé de signer au motif que l'on avait remplacé, avec la caution du Quai d'Orsay, le mot ATTENTAT par le mot EXPLOSION.

Quand la France cessera-t ’elle de s’agenouiller devant Kadhafi, et pour quelles raisons le fait-elle ?

Monsieur le Président de la République, j’aurais été réconfortée si les dirigeants de mon pays m’avaient aidée à tenir tête à ce terroriste. Malheureusement il n’en fut rien, et j’en ressens une profonde amertume, un sentiment de totale impuissance et d’injustice, faisant place souvent à la colère.

Il me reste ce que nul ne pourra jamais m’enlever, l’immense FIERTE d’avoir été l’épouse de Georges Raveneau, et d’avoir, en sa mémoire résisté à Kadhafi en me gardant le droit de me constituer partie civile si un nouveau procès devait avoir lieu en France.

Il me reste ma DIGNITE et celle de mes enfants. Aucun terroriste ne nous la prendra jamais.

Quelle aurait été votre réaction si votre épouse avait été assassinée dans cet attentant ? Pensez-y le jour où vous recevrez Kadhafi en France, car ce jour hélas, viendra, je n’en doute plus.

En espérant de tout cœur que ma lettre vous soit transmise, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, l’assurance de mon profond respect.

Maryvone Raveneau

PS : Merci de suggérer à Madame La Ministre des DOM, de s'incliner devant la plaque apposée à l'Aéroport de Fort de France en mémoire de Georges Raveneau, enfant du pays avant de passer par la rue qui porte son nom. Ce geste vaudrait bien la remise de la Tangente de Polytechnique à Kadhafi, par ce ministre.

Témoin 11 – Christophe Raveneau *pour Georges Raveneau*

Je m'adresse aujourd'hui non pas aux avocats, président, ministres, politiciens ou quelconque autorité mais aux hommes, ces êtres vivants normalement dotés d'une conscience.

Parmi les 170 victimes ; Maryvonne Raveneau… n'oubliez jamais ce nom.

Elle est celle qui a appris la disparition de son mari par Patrick Poivre d'Arvor le 19 septembre 1989, au journal de 20h comme une simple téléspectatrice !

Elle est celle qui depuis cette seconde où nos vies ont basculé s'est levée face à la dictature.

Elle est celle qui n'a pas serré de mains sales Messieurs, celle qui n'a pas accepté de plier au nom d'intérêts politiques ou financiers. Elle est celle qui n'a pas cédé aux menaces de mort à peine déguisées que nous avons reçues, celle qui a refusé d'abandonner malgré un procès sans accusés dans le box.

Elle est celle qui n'a pas cédé quand il a été proposé de reconnaître un simple accident contre un million de dollars par victime. Avec elle nous avons mon frère et moi, été les seuls à refuser le million de dollar négocié.

Un million de dollar, c'est le prix donné à la mort d'un homme, mon père, le prix donné à des vies détruites : c'était la contrepartie pour reconnaître l'existence d'un accident, oublier le mot « attentat » et se taire. Mais ce n'était pas un accident.

C’était un attentat ; trois pauvres syllabes contre des enjeux chiffrés en milliards. On ne faisait pas le poids.

Maryvonne Raveneau est celle qui nous a élevé dans l’honneur ! Vous avez bradé la vôtre en rencontrant le bourreau des 170 personnes assassinées le 19 septembre 1989 dont 54 de vos compatriotes. Mon honneur, Messieurs, n’a pas de prix et ne sera jamais à vendre.

Je m’appelle Christophe, Louis, Georges Raveneau. Je suis le fils de Georges Raveneau, commandant de bord instructeur à qui on a volé la vie le 19 septembre 1989. Quatre jours plus tard, je devais fêter mes 12 ans et ma vie entière a volé en éclats en même temps que cette bombe.

Il a fallu identifier, rapatrier des restes, enterrer des écussons de commandant de bord et quelques brides de corps sans même avoir la certitude qu’elles faisaient partie de lui et se demander chaque jour si c’était réel, s’il n’était pas juste en train d’errer dans le désert en essayant de rentrer à la maison.

Alors sans n’avoir aucun choix, nous savons enterré des restes.

Messieurs les prévenus. Imaginez-vous simplement, devant un cercueil quasiment vide et cette phrase devant une boite « c’est papa chéri ». Monsieur Sarkozy, ce jour-là, j’avais l’âge que votre fille a aujourd’hui.

Pendant près de vingt ans nous avons lutté corps et âmes pour que le mot attentat soit reconnu, ce satané mot qu’on nous refusait sous prétexte d’enjeux politiques qui nous dépassaient.

Monsieur Sarkozy, votre cabinet nous l'a enfin remis, ce mot terrible, le 03 décembre 2007, mais à quel prix !

La pire des épreuves après l'enfer que nous avions jusque-là traversé a été de réaliser que vous aviez remis ce mot « attentat » pour que l'on courbe l'échine, peut-être pour que nous calmions notre colère.

Les Français ont fait de vous un Président, et notre monde s'est écroulé une seconde fois quand vous avez reçu et serré la main de la dictature aux frais de tous vos concitoyens, installé sa tente dans les jardins de l'Elysée ce 10 décembre 2007, et accueilli cette dictature aux frais de la princesse au nom de la diplomatie. Et ce à peine une semaine après nous avoir laissé croire que notre patrie nous soutenait enfin…

A cette seconde vous avez perdu le respect que l'on vous a accordé. Vous avez serré la main de la dictature et négocié avec des hommes qui n'ont jamais assumé leurs responsabilités et ont été jugés en leur absence mais ont tout de même pour certains accédés aux privilèges d'une vie parisienne paisible sans aucunes inquiétudes malgré leur condamnation. LE 19 septembre 2007 vous avez clamé « je ne suis pas prêt à renoncer à mes principes et mes valeurs pour un contrat » … Je ne peux que tristement constaté que vous l'avez fait Monsieur !

Je m'appelle Christophe, Louis, Georges Raveneau, l'enfant à qui Kadhafi a volé une vie, ce même enfant qui a été déclaré Pupille de la Nation, une Nation dont les représentants n'ont pas hésité à se servir de nos morts pour leurs seuls intérêts. Cet enfant, chacun de vous l'a trahi. JE suis devenu l'homme qui se

tient devant vous aujourd'hui et plaint votre âme vendue au diable, votre dignité piétinée.

Vous ne saurez jamais le poids de cette traversée du désert, je ne vous la souhaite même pas ! Heureux sont les ignorants ! Monsieur l'Ancien Président, Messieurs les anciens ministres, Messieurs les actuels prévenus, de tant de temps, vous devez être tellement heureux !

Votre défense est libre, mais nous ne sommes plus dupes !

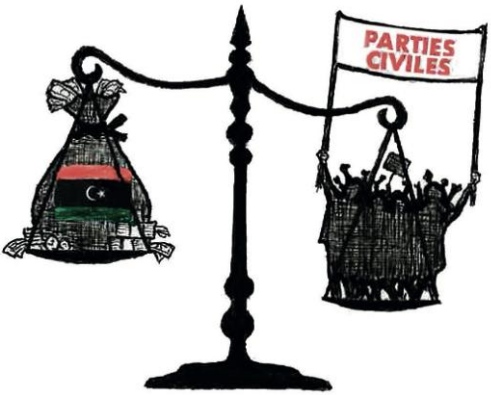

Un grand merci écrit en tout petit à la famille Perraudeau.
A Patrick pour ses dessins, à Edouard pour la technique.
A Laura, l'amie.

Ce recueil est pour chacun d'entre nous : les parties civiles, les proches qui se reconnaitront, ceux déjà partis et qui ne peuvent crier leur colère. Mais aussi ceux qui nous ont écoutés, lu et parfois relu. Les amis de la procédure et les amis de la vie. La famille, celle du sang et celle du cœur. Ceux que nous avons déjà rencontrés et ceux que nous rencontrerons. A vous tous nous disons merci.

Merci de nous tenir informé si vous souhaitez utiliser nos textes.

lesfamillesdudc10@gmail.com